

Contrat d'engagement mutuel

Entre (Prénom, Nom) (Patient-Expert Addictions)

et (Nom de la structure)

Ce contrat d'engagement mutuel est destiné aux professionnels du soin et aux patients-experts addictions impliqués auprès de personnes présentant une conduite addictive. Il vise à énoncer des modes de fonctionnement ayant pour ambition de promouvoir une pratique de collaboration optimale, au service des usagers/patients.

• L'établissement :

- L'équipe pluridisciplinaire s'engage à participer à un **temps d'acculturation/de formation** sur la collaboration avec le patient-expert addictions.
- La structure accueillante dispose d'une **personne référente** pour répondre aux questions et soutenir chacun dans sa pratique de collaboration entre équipe pluridisciplinaire et patient-expert addictions. Cette personne référente s'assure des bonnes conditions d'intégration du patient-expert addictions dans la structure en faisant le lien avec l'ensemble des soignants.
- L'équipe pluridisciplinaire met les moyens à sa disposition pour **faciliter l'intégration** du patient-expert addictions dans la structure.
- L'équipe pluridisciplinaire intègre le patient-expert addictions dans l'équipe et **définit clairement le cadre d'intervention** du patient-expert addictions, conjointement avec ce dernier (ses missions, rôles et complémentarité, au service des soins et/ou des accompagnements des patients/usagers).
- L'équipe pluridisciplinaire **fixe ses propres limites dans la transmission et le partage d'informations** auprès du patient-expert addictions et communique clairement le cadre au patient-expert addictions.
- L'équipe pluridisciplinaire **intègre le patient-expert addictions sur des temps de staffs/réunions cliniques**.

• Le Patient-Expert Addictions :

- Le patient-expert addictions est **qualifié** pour intervenir auprès de personnes présentant une conduite addictive.
- Le patient-expert addictions participe à la **définition de son cadre d'intervention** dans l'établissement d'exercice, conjointement avec l'équipe pluridisciplinaire.
- Le patient-expert addictions travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, dans **le respect des dispositions du règlement intérieur** de l'établissement d'exercice.
- Le patient-expert addictions **partage et respecte les principes éthiques** de l'établissement.

Signature du responsable de l'établissement	Signature du patient-expert
à	à
le/...../.....	le/...../.....

Document co-construit dans le cadre du projet « Patients-Experts Addictions en Bretagne : mettre en place un maillage de compétences » porté par l'Association Je ne fume plus ! avec le financement de l'ARS Bretagne via le fond de lutte contre les addictions (2019-2022).